

LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes. 3 fr. 00
Réclames. 0 fr. 50
Faits divers. 1 fr. 00

L'église...

Le parisien, pourtant railleur et blasé, parle toujours fièrement des tours majestueuses de Notre Dame. Dans ses vœux et ses prières, comme dans ses chansons, le marin breton célèbre son clocher ajouré. Le paysan de la Beauce regarde avec respect la basilique de la *Vierge du pilier*, cette folie de sculpture et d'architecture, harmonieusement posée, comme un merveilleux bijou, au milieu de nos plaines les plus fertiles. Sur la *ligne bleue* des Vosges, le Lorrain se croit en dehors de tout péril, pendant qu'au loin, de dessus sa montagne, il aperçoit là-bas, vers les lointains de l'horizon, la fameuse et légendaire cathédrale de *Strasbourg*.

Je pourrais, à l'infini, multiplier ces exemples d'amour du clocher, mais les colonnes de mon journal n'y suffiraient pas

Quand on rentre au pays natal, c'est toujours vers l'église, que d'abord, s'en va notre première pensée et notre premier regard.

Et nous autres jeunes hommes de la génération nouvelle, élevés sans doute avec les principes religieux et la foi ardente de nos aïeux, mais auxquels les idées modernes et les questions troublantes d'aujourd'hui ont fait subir une certaine évolution intellectuelle . . . nous nous plaisons quand même, n'est-ce pas, sitôt de retour au foyer paternel, à aller en notre église de village courber humblement notre front orgueilleux et sceptique de vingt cinq ans

Que voulez-vous, cette église là, c'est l'église de notre baptême et de notre première communion, c'est l'église endeuillée où hier, l'âme déchirée, on conduisait le cercueil d'un père . . . et demain peut-être — puisque l'amour et la mort se suivent de si près — ce sera l'église fleurie, toute retentissante de musique, où un blanc et joyeux cortège accompagnera jusqu'à l'autel illuminé notre fiancée restée fidèle.

Là, c'est la maison du souvenir. On s'y souvient des morts aimés, on s'y souvient des absents

des amis éloignés ou perdus, de notre enfance insoucieuse à tant que rieuse On s'y souvient aussi — pour un peu guérir notre cœur qui saigne toujours — de certaine séparation... Et réconforté, le cœur presque guéri, on regarde, avec vaillance et courage, la vie la vie qui pourtant, certains jours, à tout bon prendre, ne vaut guère la peine d'être vécue, tant elle est ulcère et toujours si bêtement aride

Sur la terre lointaine, ici même, en notre petite colonie perdue et presque abandonnée entre ces trois rochers arides, ces trois pierres hautaines, comme dit mon éminent frère Bonnefon, l'église, c'est tout cela . . . et c'est plus que tout ça

L'église, c'est un signe, c'est un drapeau le drapeau de notre grande patrie.

Chers St-Pierrais, laissez de côté, pour un moment, vos querelles de parti L... et de parti M.... Soyez patriotes ! Soyez français !.... Bâtissez une église, bâtissez-la belle, grande, magnifique. Surtout, bâtissez la vie....

Et quand le pêcheur reviendra des *Bancs*, quand le marin terminera son long voyage, tout heureux du retour, ils acclameront de loin, par des cris et des hourrahs, leur clocher prochain, j'allais dire, leur drapeau...

Et le voyageur attardé dans ces parages dangereux où toujours plane la mort, saluera lui aussi votre église. Il demandera quel est ce clocher qu'on aperçoit dans les lointains brumeux. Et ceux qui savent lui diront :

« Là-bas, voilà St-Pierre et son église... Là-bas, c'est la France

Alph. Poirier-Bottreau.

ST-PIERRAIS
Voulez-vous
UNE ÉGLISE
votez pour la liste patronnée
PAR
LA VIGIE

Pourquoi je suis Candidat.

Il y a bientôt huit ans que j'habite St-Pierre. Je m'y suis établi. C'est assez dire que je suis aussi quelque peu du pays.

J'y suis arrivé bien jeune, et j'ai trouvé une colonie riche, prospère, pleine de sève, d'énergie, d'avenir.

La discorde n'avait pas pénétré partout pour tout diviser, et — sauf quelques rares dissensions — on pouvait encore en traversant la rue, se sourire, causer, et serrer la main de tout cœur à mille personnes à qui vous n'aviez rien fait de mal et qui n'avaient aucune raison de vous en vouloir.

Au cercle, au café, dans les maisons amies, on riait, on plaisantait, on parlait un peu de tout, et l'on s'amusait tranquillement, gaiement, paisiblement sans entendre constamment autour de soi le bourdonnement des agitations mauvaises.

La justice avait de la force et une certaine majesté. Elle était encore respectée quoiqu'elle fut pleine d'indulgence pour tous le pays étant si calme et si tranquille qu'il n'y avait, pour ainsi dire, jamais lieu de se servir.

Les fonctionnaires n'étaient pas encore devenus en partie des politiciens : étrangers au pays pour la plupart ils se préoccupaient plutôt d'y trouver des distractions que d'entrer dans la lice pour se mêler aux luttes locales et aux querelles intestines.

Puis tout changea un beau jour une feuille infâme parut; dans l'ombre les reptiles distillèrent leur venin pour en salir les honnêtes gens et l'on vit s'ouvrir l'ère des mesquines vengeances, des lâches mensonges, des viles insinuations, des injures grossières, déversées sur l'un et l'autre, indifféremment, et avec d'autant plus de courage que tout cela était préparé, arrangé, bousqué dans le mystère.

Et un régime de démoralisation et de terreur s'improvisa et se fixa dans le pays.

On ne respecta plus rien, ni les femmes, ni les prêtres, ni la vie de famille, ni les gens qui s'isolaient devant un flux d'infamies.

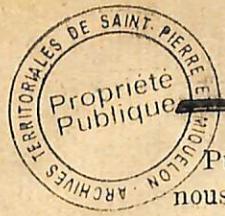
Et un jour l'on entendit sortir de certaines bouches ce mot effroyable qui ne devrait jamais être prononcé, qu'on ne devrait même pas penser : La justice est avec nous !

Et l'on vit les arrestations violentes accueillies par les ignobles applaudissements et les cyniques sourires de gens dont le cœur n'a jamais battu ni le cerveau jamais pensé.

Et moi je remplissais mon devoir, tout mon devoir, modestement, mais avec courage et énergie ayant toujours pleine confiance dans la justice dernière

Ni les ennuis, ni les tracas, ni les difficultés ne m'ont jamais été ménagés.

Et si je n'ai pas été victime... à mon tour... peu s'en est fallu...



Puis un jour, un prêtre est arrivé de France et nous a dit : Votre église a brûlé . . . Le cœur du peuple de France est grand et généreux . . . J'ai de quoi vous en construire une plus belle et plus grande. . .

Et aussitôt on a vomi sur ce prêtre toutes sortes d'injures, on l'a traîné dans la boue . . .

Il a fallu l'élan spontané de tous les humbles, le cri du cœur d'une population tout entière pour le venger des lâches flétrissures qu'essayèrent de lui infliger quelques misérables sycophantes.

Un conseil municipal obéissait presque tout entier à une influence morbide, à un mot d'ordre funeste et cette assemblée composée en grande partie d'honnêtes gens, — je n'hésite pas à le reconnaître moi qui n'aime pas l'insulte, et voudrais la vérité — se constituaient une sorte de club de sectaires, de jacobins à outrance et lançait un défi à toute autorité.

Le défi a été relevé.

Des propositions de la Fabrique... On n'en avait pas voulu : 40.000, 45.000 francs pour la vente du terrain de l'église ne suffisaient pas à nos anciens conseillers.

Des propositions du Gouverneur, de l'inspecteur, des avis du Ministre concernant la convention que nos adversaires traitent aujourd'hui de stupide (que voulez-vous? ces derniers sont seuls intelligents !) on en avait fait fi!

Et alors, ce gouverneur, qu'ils adulaient la veille a dissous le Conseil municipal... Et le lendemain il n'était plus bon à jeter aux chiens... N'avait-il pas autorisé également la construction de l'église? . . .

Aujourd'hui, pour le Saint-Pierrais — pour le catholique et le citoyen — à la veille des élections municipales — la situation est aussi nette et aussi claire que possible.

Veut-il une église?

Veut-il du travail?

Veut-il la fin de l'anarchie?

C'est sur cette triple question qu'il aura à voter demain.

Et lorsque, à moi qui jamais ne me suis occupé d'politique et surtout de politique de clocher, on est venu me demander de laisser figurer mon nom sur la liste des candidats de l'église, je n'ai pu, ma foi refuser.

Ai-je bien ou mal fait... L'avenir me le dira.

Pour le moment j'ai la conscience d'accomplir un noble devoir... et cela seul me suffit.

J.-F. POMPEI.

P. S. — On reproche à notre liste d'être une liste de serviteurs de Légasse.

Je n'ai pas à défendre mes amis : leur indépendance est connue.

Ils ne seront jamais, en tout cas, les esclaves de la Haine

En ce qui me concerne, si l'on entend dire par là que j'ai plaidé pour Légasse avec le plus entier dévouement, c'est vrai....

Mais j'en ai eu aussi lorsqu'il s'est agi de plaidier, sans aucun esprit de lucre, pour des adversaires d'aujourd'hui ou leurs parents

Quant à un maître je suis pauvre, mais je n'en reconnais qu'un seul . . . Dieu

J.-F. P.,

ELECTEURS.

Méfiez-vous des manœuvres de la dernière heure.

Nos adversaires aux abois, ne savent qu'inventer pour essayer d'arriver à leurs fins.

Ne vous laissez pas prendre aux pièges qu'ils ne manqueront pas de vous tendre jusqu'au dernier moment.

Ayez confiance dans les promesses que nous vous avons faites.

Surtout, pas d'abstentions!

Venez tous sans crainte au scrutin, comme il convient à des électeurs libres, pour affirmer votre volonté aux cris de :

Vive la Liberté!

Vive l'Église!

Vivent St-Pierre et les St-Fierrais!

Poirier E. Constructeur. — Lavissière J.-M. Négociant. — Leprovost A. Tonneleur. — P. Laborde, Entrepreneur. — Gautier J. Marchand-Boucher. — Girardin E. Patron de pêche. — Sicard A. Electricien. — Farvacque A. Armateur. — Letouzé A. Gérant. — Rochard F. Marchand-Boucher. — Pompéi J.-F. Avocat. Lafite J.-B. Maitre-Forgeron. — Lefèvre L. Armateur. — Ozon P. Directeur de Banque. Norgeot A. Entrepreneur. — Arthur L. Patron de Pêche. — Apestéguy G. Entrepreneur. — Messanot G. Armateur. — Robert F. Maitre-Voiliere.

PRÉTENTIONS EXORBITANTES ET RIDICULES du défunt Conseil Municipal.

La-bas, à travers la France toujours généreuse, Mgr Légasse s'est fait mendiant pour nous donner une église. Et maintenant, sans doute comme récompense, on lui demande de rendre des comptes devant les tribunaux. Huissiers, assignations, vexations de toutes sortes, voilà de quelle façon le catholique Daygrand et toute sa clique hypocrite répondent au devouement de notre préfet apostolique. . . .

Mgr Légasse aurait été, — disent-ils — le *mandataire* du Conseil municipal; donc il doit lui rendre des comptes.

Mais c'est faux, archifaux!! Jamais, Mgr Légasse n'a sollicité ni accepté un *mandat* de ce conseil dissous.

Il est vrai qu'il a été autorisé à intervenir auprès des *Pouvoirs publics*, mais une autorisation n'est pas un mandat, pas plus qu'une permission n'est un ordre. Du reste, toutes ses démarches auprès des *Pouvoirs publics* sont demeurées infructueuses et son mandat, quand bien même mandat il y avait eu — ce que nous nions — se terminait là.

Tout de même, nous supposons que nos anciennes édiles ne poussent pas le ridicule jusqu'à prétendre que Mgr. le Préfet apostolique a été leur *mandataire* pour tendre la main aux catholiques.

Voyez-vous M. le Maire de St-Pierre donnant à Mgr. Légasse mandat de quérir à Rome, en France, à l'étranger...

Non alors, c'est trop drôle.... Et si la Presse Parisienne, railleuse et toujours ironique, connaît un pareil ridicule, elle en amuserait, durant quelques jours, ses millions de lecteurs....

Mais, si Mgr. Légasse s'était présenté auprès de son Eminence le Cardinal Richard, archevêque de Paris, au nom et comme *mandataire* du Conseil municipal de St-Pierre!!!... S'il s'était présenté auprès des évêques de France, au nom et comme *mandataire* du Conseil municipal de St-Pierre!!!... S'il avait demandé à prêcher dans les églises et cathédrales de France au nom et comme *mandataire* du Conseil municipal de St-Pierre!... S'il s'était présenté devant les Souverains Pontifes Léon XII, Pie X, au nom et comme *mandataire* du Conseil municipal de St-Pierre! S'il avait demandé la charité aux catholiques français comme *délégué* par le Conseil municipal de St-Pierre... croyez-vous, chers lecteurs, qu'il aurait recueilli, le moindre secours, le plus modeste subside pour la reconstruction de votre église.....

Allons donc ! les gens de bonne foi sont convaincus du contraire.

Si Mgr a été le *mandataire* de quelqu'un ou de quelques uns, c'est assurément celui des donateurs. Accomplir leur volonté est pour lui un devoir impérieux, sacré, indiscutable. Il ne peut y failoir.

L'obole du pauvre est consignée dans ses registres tout aussi bien que le don magnifique du richissime.

Mais, des comptes il en rendrapoint à la municipalité, parce que, tout simplement, il ne doit pas lui en rendre. Il les rendra — comme il l'a déjà fait — au Conseil de Fabrique qui seul a qualité pour gérer les biens des catholiques et cela indépendamment de toute tutelle et de tout contrôle du Conseil municipal,

La Rédaction.

RÉPONSE À UN MASQUE

Dans un entrefilet intitulé « Pourquoi? » un brave masque affirmait que Mgr Légasse n'avait pas donné un sou aux pauvres durant cet hiver.

Renseignements pris, nous sommes à même de donner au *brave* masque le démenti le plus formel. De bons de viande, de pain, de charbon et de chaussures ont été distribués, au nom de Mgr Légasse, pendant tout cet hiver si rigoureux.

Le Préfet apostolique ne nous a pas chargé de publier ses secours, pas plus qu'il ne nous avait chargé d'annoncer les *mille francs* devant être distribués aux malheureux et principalement aux veuves et aux orphelins.

Nous avons seulement voulu protester, au nom de toutes les honnêtes gens, au nom de tous les pauvres, contre les menteuses et lâches affirmations de ce *brave* masque du *Réveil St-Pierrais*.

UN DOCUMENT

FABRIQUE DE SAINT-PIERRE

EXTRAIT DU LIVRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 2 Septembre 1904.

Le Conseil de Fabrique, vu la communication à lui faite par Mgr Légasse supérieur ecclésiastique des îles St-Pierre-Miquelon; vu le décret du 30 décembre 1809.

1o Adresse à Mgr Légasse les plus chaleureux et les plus vifs remerciements pour l'œuvre qu'il a si couragusement entreprise et profite de cette circonstance pour l'assurer de sa confiance la plus complète en sa façon de faire.

2o Approuve complètement les plans de la nouvelle église et accepte avec une profonde reconnaissance le don qu'il lui est fait dans les conditions expressément formulées par les principaux donateurs; il trouve que ces conditions sont extrêmement avantageuses pour le pays si éprouvé, et prie Mgr Légasse de vouloir bien transmettre sa gratitude à tous les bienfaiteurs.

3o Remercie vivement M. Ozon d'avoir accepté la tâche pénible à lui imposée, et lui donne, dans les mesures de ses attributions et de ses pouvoirs tout mandat ou toute autorisation pour acquérir un terrain, pour traiter à l'amiable et à forfait avec l'entrepreneur, pour toutes les questions enfin qui regardent la construction de l'église gratuitement offerte à la Fabrique.

4o Décide également que Mgr Légasse aura, si besoin est, pleins pouvoirs pour représenter la Fabrique en toutes circonstances, pour tout ce qui concerne la construction de l'église.

Voilà un document capable d'éclairer l'opinion publique qu'on a trompée et qu'on cherche encore à tromper.

Catholiques St-Pierrais, vous montrerez que si votre bonne foi a été surprise dans le passé, elle ne sera pas dimanche prochain.

On peut-être trompé une fois, mais pas deux!

La Rédaction.

La lyre de la Vigie et La lyre du Réveil

Elle a quatre cordes, la lyre de la Vigie. C'est un rédacteur anonyme du fier Réveil qui vient de faire cette épataante constatation.

Corde No 1. — L. Légasse est l'apôtre du prolétariat St-Pierrais, la providence des pauvres.

Corde No 2. — L'abbé Légasse est un martyr.

Corde No 3. — Le Réveil attaque la religion et ne veut pas d'une église où les mères viendront pleurer et chercher un peu de consolation.

Corde No 4. — Le Réveil insulte tout le monde, hommes, femmes, enfants, les prêtres, les magistrats.

Bravo ! cher rédacteur — j'allais dire cher confrère, mais j'oubliais que les journalistes ne peuvent avoir aucune espèce de confraternité avec les masques — Donc, bravo, tout de même, brave masque ! vous ne pouriez mieux dire....

On peut, au moins, à mon journal faire de l'harmonie — puisque l'harmonie, c'est l'accord de divers sons (dictionnaire Larousse) — On peut aussi, quand bon nous semble, faire des variantes.... avec quatre cordes, pensez donc!....

Et la lyre du Réveil maintenant ? Oh ! c'est bien simple. Ecoutez la un peu. Elle joue dans les ténèbres, celle-là... mystérieusement... et les masques, qui la touchent et la font vibrer, ne sortent jamais à la lumière....

Elle a deux cordes, la lyre du Réveil

Corde No 1 — Diffamation

Corde No 2 — Légasse

Et ces deux cordes la, toujours à l'unisson, répètent toujours pareil, toujours le même air, avec toujours le même refrain.

A la fin, ça devient trop rasoir.... et vraiment les pauvres lecteurs du fier Réveil... (la suite au prochain numéro)

Alphonse P.-B.

Lettre de M. C. Dumont à M. L. Légasse.

Paris le 9 Mars 1905

A Monsieur Louis Légasse.

Délégué des Iles Saint-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies.

Mon Cher Monsieur Légasse,

Hier à 6 heures du soir, la Chambre, malgré l'énerverment d'une séance très prolongée, a rempli ce que vous aviez su lui montrer, par vos amis, comme un devoir de solidarité nationale et d'humanité. Elle a pris le temps de voter, au scrutin public et à l'unanimité, une somme de 20,000 francs pour les Iles St-Pierre et Miquelon.

C'est peu, beaucoup trop peu. L'initiative privée va être nécessaire pour satisfaire même aux besoins les plus pressants. VOTRE LOTERIE, à laquelle nous souhaitons pleins succès, vous donnera les premières ressources. Elle vous permettra de créer la caisse de secours où dans l'avenir, les plus déplorables infortunes pourront immédiatement trouver aide et réconfort.

En tout cas, les 20,000 fr. votés montrent que le Parlement Français ne veut pas oublier les petites Iles qui demeurent, dans l'Atlantique Nord, le souvenir perpétuel d'une œuvre de civilisation qui fut grande, œuvre dont la fidélité canadienne porte devant l'histoire l'éclatant témoignage.

Le devoir pour la France de donner, — en attendant mieux — une obole de solidarité nationale, était d'autant plus impérieux que dans l'arrangement Franco-Anglais, ce sont encore nos possessions et nos droits dans l'Atlantique nord, qui ont servi à payer les avantages obtenus ailleurs, et fourni le gage nécessaire de la réconciliation des deux grandes nations libérales de l'Europe occidentale. Par là même, la France a contracté une dette envers St-Pierre et Miquelon; la journée d'hier doit vous montrer qu'elle est disposée à savoir l'acquitter. De la misère et de la détresse morale de vos laborieux électeurs, vous avez été depuis des semaines à Paris, l'infatigable avocat. C'est vous et vous seul qui, d'abord, avez su nous émouvoir et nous décider à prendre le chemin du cabinet du terrible Ministre des Finances. Ce sont vos arguments qui ont d'abord décidé le Président du Conseil et le Ministre des Colonies à me promettre l'inscription au budget des colonies d'un chapitre 22 bis, où 50,000 fr. de secours étaient attribuées à Saint-Pierre et Miquelon.

Votre succès était trop complet et trop rapide. D'obscures intrigues, dont je n'ai pas le droit de parler, ont empêché le vote du chapitre 22 bis et amené la réduction du secours promis de 50,000 fr. à 20,000 fr.

Ces regrettables incidents ne vous ont pas fait lâcher prise. Dans la dernière journée du vote du budget, il a fallu toute votre tenacité et celle de vos amis pour, de l'Elysée où il était encore à 10 heures du matin, au Ministère des Colonies, des bureaux du Ministère au bureau de la Chambre et à la Commission du budget, enfin, grâce à l'amabilité empressée du rapporteur général de notre ami Pierre Baudin, de la Commission du budget à la Tribune, faire parcourir à votre projet de secours la plus rapide carrière qu'ait connue projet de loi dans les Annales parlementaires.

Votre œuvre est à peine commencée pour les besoins futurs de St-Pierre et Miquelon, vous savez que vous pouvez compter sur l'appui des républicains du Parlement et, en particulier, de ceux qui, ayant été, comme moi, les plus énergiques propagandistes de l'accord franco-anglais, se sentent, par la même, des obligations toutes spéciales envers nos petites vieilles et chères Iles de l'Atlantique Nord, ayant le sentiment qu'ils doivent payer les sacrifices si durement imposés pour le bien général, à vos électeurs de St-Pierre et Miquelon.

Je vous envoie, mon cher Monsieur Légasse, l'assurance de mon cordial attachement à vous et à la cause de justice que vous défendez si bien.

Charles DUMONT,
Député du Jura.

La publication de cette lettre est une preuve convaincante et irrefutable de ce que nous avons déjà affirmé, dans nos précédents numéros, au sujet des 20,000 francs votés par la Chambre des Députés.

Lettre ouverte de M. Deschaux, architecte, au sieur Mazier, gérant du Réveil St-Pierrais.

Rouen, 16 mars 1905.

Monsieur Mazier,
Directeur du Réveil St-Pierrais

Monsieur,

J'ai en main votre numéro du Réveil du 18 février dernier; et j'y vois que vous avez trouvé le moyen de remplir cette feuille en y trainant mon nom, depuis le commencement jusqu'à la fin, c'est-à-dire sur les quatre pages. Si encore vous aviez transcrit ma lettre sans y rien retrancher, je ne dirais pas grand chose, mais, vous avez coupé les passages intéressants, dans le but évident d'altérer la vérité.

Pris à parti personnellement, je viens user de mon droit et vous requiers d'insérer la présente réponse aux mêmes places et en même caractères que vos articles du numéro cité et cela dans votre prochain numéro.

Je lis dans votre article « fautes administratives » que vous vous considérez comme un citoyen libre, mais votre polémique semble refuser aux autres ce même droit.

Il y aurait cependant un moyen bien simple d'arranger tout cela; Occupez-vous de vos affaires et laissez-nous nous occuper des nôtres.

Vous voulez construire une église en bois, soit. Nous ne songeons pas à vous contredire, à vous faire d'opposition et, au contraire, nous serions heureux de vous voir à l'œuvre, car avec l'église que nous allons construire sans votre concours et comme nous l'entendrons, cela fera deux églises à St-Pierre et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes, puisque vous occuperez une partie des ouvriers et nous l'autre et qu'ensuite ces deux édifices ne se feront concurrence que pour faire entendre la bonne parole et enseigner les bons principes et aussi surtout, M. Mazier, pour dire que le mensonge est indigne d'un homme qui se respecte.

Nous avons estimé que le calorifère, la serrurerie d'art, les cloches et les portes de l'édifice ne pouvaient pas être faites à St-Pierre et nous les avons commandées en France. Tout le reste, absolument tout, sera fait à St-Pierre. Nous n'emmènerons que quatre ouvriers spécialistes, pour nous servir de chefs d'équipe et guider les ouvriers de la colonie; c'est vous dire que nous comptons absolument sur ceux-ci, du reste vous pouvez considérer ce paragraphe comme un engagement formel que je prends vis-à-vis des ouvriers St-Pierrais.

Après cela, si vous persistez à vouloir dire le contraire, c'est que réellement vous serez de mauvaise foi.

A propos de mauvaise foi, cette expression se trouve dans ma lettre à M. le Gouverneur en date du 18 janvier. Remarquez que cette lettre était personnelle et que je ne parlais pas de vous puisque je ne vous connaissais pas, je ne croyais donc pas dire aussi bien la vérité. Mais puisqu'il vous a plu de prendre cette expression pour votre compte, je ne veux pas vous contredire, vous êtes mieux qualifié que moi pour juger si cette expression peut ou ne peut pas vous être appliquée; la preuve existera pour tous ceux qui rapprocheront les deux textes, celui que j'ai écrit et celui que vous avez imprimé sur votre feuille.

Votre feuille me traite d'agent de MM. LEGASSE, Vous me voyez de sole d'être obligé de vous contredire et je vous exprime ici tous mes regrets de ne pas être l'agent de ces MM. car si je l'étais je le serais certainement beaucoup plus qu'en faisant des projets, des plans, etc., sans honoraire, avec le seul but de venir en aide à des compatriotes que je sais dans le besoin.

Remarquez que je dis compatriotes, c'est-à-dire frères, et que je ne traite pas les St-Pierrais d'étrangers comme vous m'avez qualifié.

Au sujet du béton armé, je ne vous dis rien, parce que je ne saurais vous faire un cours complet dans une lettre; je dis complet car vous semblez n'en avoir jamais vu, et à la façon dont vous en parlez, il est facile de voir que votre ignorance à ce sujet est des plus profondes. Je ne vous en dis rien aussi, parce que je ne veux pas collaborer à votre journal en vous donnant des renseignements. Je préfère faire connaître ceux-ci aux St-Pierrais par une autre voie.

Recevez, Monsieur, mes salutations.
DESCHAUX, architecte.

L'abondance des matières nous empêche aujourd'hui de commenter cette lettre comme il conviendrait. Dès maintenant le lecteur jugera... Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

FAUSSE NOUVELLE

Des fumistes soucieux de dérouter le public font circuler la nouvelle que les œuvres de Mer donnent 400,000 francs pour la construction d'une église en bois.

C'est faux, c'est comme tout ce que chante le canard.

Lisez plutôt journal « La Croix » 5 Mars 1905.

« Le Saint-Pierre va disparaître de la navigation active par la seule raison que l'argent manque pour l'amer. »

« Ce navire, à l'heure actuelle, est à St-Servan, « prêt à être armé, et si demain le Ministre versait « à la Société les vingt-mille francs de l'ancienne subvention, rien n'empêcherait cette année le départ de ce voilier pour aller secourir les pêcheurs de morues !! »

Arrière donc les fumistes, les lâches, les menteurs!

Le canard décoré a déjà les ailes cassées. Son coin-coin devient de plus en plus faux et lamentable...

Electeurs, tordez lui le cou, demain dimanche 2 avril.

L. L.

ENCORE UNE TRÈS SIMPLE QUESTION

qui restera sans réponse

Pourquoi « Le Réveil » si courageux pour insulter les prêtres au lendemain des élections, garde-t-il maintenant un silence significatif ??

Pourquoi ?

.... Cruelle énigme!!!

Le mot "LEGASSE"

Avez-vous jamais eu la curiosité de compter combien de fois le mot LEGASSE avait été écrit par le Réveil ? . . .

Un loustic a eu la patience de faire cette recherche et il nous assure que dans les numéros parus jusqu'à ce jour, ce mot magique se trouve répété

10.333 fois

Ce chiffre n'a rien qui semble exagéré quand on pense que dans le seul numéro du Réveil du 25 mars on le trouve répété plus de 65 fois.

Le Nain Vert

POESIE ELECTORALE

Vers Libres

LES IMPOTS

Mais oui, certainement, il en faut des impôts Taxes sur les cochons, taxes sur les pianos. Et puis sur les lavoirs, et sur les blanchisseuses. Sur les bêtes à corn', de beaucoup, trop [nombreuses!]

Cela rapportera, vous pouvez en être sûrs, Au budget communal des recettes en or pur.

20 sous pour un mouton
10 sous pour un agneau,
5 sous par pied d' cochon,
3 sous par queu' de veau,
C'est pas à dédaigner!

Et les robinets d'eau, faudra bien les taxer, Eux aussi, il me semble, afin d'être logique! Et les flûts en fer blanc, et les accordéons, Les violons et autr' instruments de musique! A ces fortes recettes nous pourrons ajouter L'impôt sur les melons,

Mais c'est nous qui paierons!

Moustache

de l'Académie St-Pierraise, grand chevalier de l'ordre de St-Urbain.

CHRONIQUE LOCALE

Fête du Départ des Marins.

Pour une belle fête, ce fut une belle fête! Mais aussi, à St-Pierre, qui donc n'aime pas les marins? Qui, du moins, ne s'intéresse aux marins? Ils sont on peut le dire, la clef de voûte de notre petite société St-Pierraise, puisqu'ils sont les ouvriers de la mer, la grande nourritrice du pays,

Au surplus, à St-Pierre, tout le monde n'est-il pas un peu marin? Depuis les professionnels du Banc et de la petite pêche, jusqu'aux ouvriers qui s'improvisent pêcheurs durant quelques mois, ou tiennent du moins, à passer quelques nuits « à la turlutte », jusqu'aux fervents de l'aviron ou du « coup de toile »!....

Une fête de Marins est donc, parmi nous, une fête essentiellement populaire, et voilà qui explique cette énorme affluence. Joignez-y l'idée du Départ, et vous comprenez que bien des coeurs, des coeurs de mères, d'épouses, de fiancées... balaient plus fort qu'à l'ordinaire. Ajoutez-y la haute consécration de l'idée religieuse, ayant comme symbole l'image de la Vierge, Etoile des Mers, astre du Marin et vous saurez pourquoi cette intensité et ce charme de l'émotion.

Répondant gracieusement à l'invitation du Président de la Société des marins, Monsieur le Gouverneur avait tenu à rehausser de sa présence l'éclat de cette fête de famille: l'on remarquait également dans la tribune officielle, M. le Chef du Service de l'Intérieur, M. le Trésorier-Paye, M. Bourroult de la Marine, M. Besnier lieutenant de port. Et la population maritime a été reconnaissante de l'hommage rendu à ses émotions et à ses convictions par des esprits vraiment bienveillants et larges.

L'éloge des chanteurs marins n'est plus à faire, quand ces grosses voix qui rappellent le vent du large font entendre les naïfs cantiques implorant l'assistance de notre Vierge de Bon Secours, on n'est pas tenté, d'admirer, car ce n'est peut-être ou sûrement pas ce que l'on appelle de la belle musique, la musique du maître, mais on est touché parce qu'on y sent vibrer l'âme humaine, on sent palpiter la foi, la foi qui implore, la foi qui espère...

Et maintenant, matelots, à Dieu vat! Votre retour, nous le célébrerons avec l'entrain que donne la joie de se retrouver, dans une église qui donnera plus d'éclat à l'expression de notre reconnaissance. Nous y célébrerons vos durs et nobles labours, et aussi espérons le, vos succès!

A. FRAPART,

— Nous apprenons avec une certaine surprise que M. GAILHAC, commissaire de l'Inscription Maritime, n'a pas daigné assister à la grande fête du départ des marins. Cette nouvelle se passe de commentaires.

— C'est avec le plus grand plaisir que nous publions la lettre suivante :

Comité Local Exposition coloniale.
des îles Marseille 1906.
Saint-Pierre-Miquelon

St-Pierre, le 30 Mars 1905.

Le Comité local des îles St-Pierre et Miquelon pour l'Exposition de Marseille 1906

A Monsieur le Directeur du journal La Vigie
Monsieur le Directeur,

Le comité général de l'Exposition coloniale qui doit s'ouvrir à Marseille en avril 1906, nous a prié de demander l'assistance de tous les organes de publicité existant dans la colonie, de façon à pouvoir, par des articles et des avis, donner la plus grande extension à la propagande que nous avons l'intention de faire en faveur de cette exposition, à laquelle prendront part les îles Saint-Pierre et Miquelon, et qui ne peut être que profitable aux intérêts du pays.

C'est dans ces conditions que nous vous prions de bien vouloir nous faire la faveur de nous permettre l'insertion de quelques articles ou avis. Et nous sollicitons en même temps, le bienveillant concours de votre rédaction.

Dans l'espérance d'une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements anticipés l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité
Le Secrétaire
Paul Biraben.

— Du moment qu'il s'agit des intérêts supérieurs du pays, intérêts commerciaux et industriels, la rédaction du journal sera heureuse d'aider, le plus possible, notre vaillant comité local pour l'Exposition de Marseille en 1906. Et dès maintenant, les colonnes de *La Vigie* lui sont ouvertes.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort presque subite de M. Letouzé, père de M. Letouzé gérant de la Maison Légasse neveu et Cie.

M. Letouzé était âgé de 64 ans, et rien, dans les dernières nouvelles reçues, ne faisait prévoir une fin si prompte.

Les obsèques ont eu lieu mercredi dernier à Querayron, près Granville (Manche).

Et ce même jour, une messe de Requiem a été chantée en notre église paroissiale. Une très nombreuse assistance était venue entendre cette messe et prouver ainsi, en cette cruelle épreuve, à Mr. et Mme. Letouzé, toute sa douloureuse sympathie.

La Vigie adresse à Mr. et Mme Letouzé l'expression de ses condoléances les plus sincères.

No 4 Feuilleton de «LA VIGIE»

Amour Sauvage

PAR

BRAU DE ST-POL LIAS

Le Radjah se levait pour courir au-devant d'un petit nain bancal, à la tête énorme, qui arrivait en ce moment, cahin-caha, aussi vite que ses petites jambes le lui permettaient.

Il prit le nain sous les bras et le portant presque, il accéléra sa course jusqu'à l'arbre qu'il lui fit toucher.

— Là ! tu es arrivé aussi, toi : bon dernier. C'est encore joli, sais-tu ?

Le nain leva sur lui sa face béate, enchantée, avec son sourire doux d'idiot.

— Et toi, que veux-tu être ? continua le Radjah. La réponse fut la seule que put donner le pauvre diable, qui n'avait à sa disposition, pour tout langage, qu'une syllabe répétée :

— Oua-Oua.

— C'est cela ! tu seras un Oua-Oua, le plus petit des singes-hommes, c'est entendu !

Les enfants venaient de se baptiser. Ces noms, ils devaient les porter toute leur vie. — Ce sont ceux que nous leur donnerons dans la suite de cette histoire.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 1 Mars Hacala, Henri Walter Jean
10 — Hooper, Arthur Jh. Marie François
14 — Gervain, Yvonne Marie Eugénie
14 — Gigou, Céline Lina
16 — Laborde Andréa Joséphine Louise
20 — Frigalet, Antoinette Marie Jh. Clémence
20 — Ollivier Émile Joseph
20 — Béchet, Joseph Eugène
25 — Le Bouder, Louis Marie Henri Victorien
27 — Gautier, Raymond Jean
28 — Téletchéa, Gabriel Joseph
29 — Drouin Napoléon Joseph

PUBLICATION

Haupais Louis avec dle Butler Marie Françoise

MARIAGE

Maxime, Joseph Émile avec dle Barns, Marie

DÉJÈS

- 2 Mars Portenguin, Aline Augustine, célibataire, sans profession, âgée de 71 ans née à St-Pierre.
4 — Sasco, Pierre Paul, âgée de 3 ans 1/2 né à St-Pierre.
16 — Peigney, Augusta Madeleine, âgée de 7 mois, née à St-Pierre.
13 — Foley, Marthe, femme Dominique Jean-Pierre, ménagère, âgée de 41 ans née à Plaisance (T. N.)
14 — Dupont-Paul Marie, gardien chef du phare de Galantry âgé de 51 ans né à St-Nicolas près Granville (Manche)
16 — Poirier, François Léoni, marin, âgé de 53 ans né à Miquelon.
20 — Gervain, Louis Henri, âgé de 22 mois, né à St-Pierre.
27 — Fouchard, Ernest Eugène, tonnelier, âgé de 35 ans né à St-Pierre.
28 — Richrard, Marie Aline, femme Etcheverry Jean, âgée de 45 ans, née à Miquelon.
29 — Pépin Emmanuel Alexis, comptable, âgé de 32 ans né à St-Pierre.

NOUVELLES MARITIMES

Naufrage de la Pierrette

Le navire PIERRETTE (capitaine Letacon), parti de St-Pierre pour les Antilles, le 23 mars courant, a naufragé dans les glaces à 25 milles environ de notre port.

Ce jeu tranquille les avait tenus en place le temps de reprendre haleine, après leur course échevelée. Maintenant, ils recommençaient à s'agiter, se divisant en petits groupes, à l'ombre de l'immeuble voûte feuillée, attirés par les distractions d'une infinie variété, que la forêt leur offrait tous les jours, sans qu'ils parvinssent à les épuiser jamais.

Une volée de merles vert foncé, aux reflets métalliques, l'œil rouge vif, allait d'arbre en arbre, à la lisière du bois. Des engoulevents noirs et blancs se jouaient dans les branches, où l'on voyait voltiger de petits oiseaux rouges, à tête blanche, et des grosbecs d'un vert d'émeraude...

Au haut d'un grand arbre sec, dont le squelette nu et pâle tranchait sur l'épaisse verdure qui l'entourait, un bouroung-laout, l'oiseau de mer, faisait entendre, par moments, son mugissement, un vrai cri de fauve.

Plus loin, des légions de singes de toute espèce, les singes gris, les petits singes roux, les singes bruns, à queue prenante, jacassaient, criaient, grognaien, hurlaient, faisaient un tapage effroyable, dominé par les aboiements des gibbons siamangs, les grands singes noirs, aboient à deux notes, haute et basse, de plus en plus précipitée. — La présence de quelque hôte insolite devait provoquer cette excitation.

Mais les enfants n'y prenaient pas garde, déjà absorbés par des objets intéressants qu'ils avaient trouvés plus près d'eux.

Matatran suivait dans un arbuste un gros lézard d'un beau vert, la tête, le dos hérissé de pointes épineuses... Mais il s'intéressa bientôt à une découverte que Rouça venait de faire. Une longue galerie, à la voûte maçonée en terre, l'avait conduite au centre d'une colonie de termites, dont elle avait enlevé le toit avec précaution.

— Oh ! Niala ! viens donc voir ! cria-t-elle

Fort heureusement, l'équipage a été sauvé et ramené à St-Pierre par la goélette *Dora A. Lawton* (capitaine Lew-Warton) de Gloucester qui passait au même moment, dans ces dangereux parages.

Toutes nos félicitations au brave capitaine Lew-Warton.

Terrible abordage

Halifax 26 mars. — Le steamer PARISIEN arrivant de Liverpool a abordé le vapeur ALBANO de la ligne Hambourgeoise-Américaine. Le PARISIEN avait 1800 passagers à bord. Le choc a été terrible, la panique des voyageurs très grande et les avaries des deux navires furent considérables. Ils ont pu l'un et l'autre, accoster jusqu'au quai, mais avec difficulté. Aucun accident de personne n'est signalé.

Mouvement du port de St-Pierre

ARRIVÉES

— La goélette anglaise *Nightingale* venant de Terre-Neuve, avec lest.

— La goélette *Puritan* (capitaine Keepin) de Baie Fortune, avec sel et arme nent de pêche

— La goélette *Rouald* (capitaine Boston) de Baie Fortune

— La goélette anglaise *Beacon Light* (capitaine Thomas Shave) avec armement de pêche.

SORTIES

— La goélette *Manche* allant sur les bancs.

— La goélette *Annie* allant aussi sur les bancs.

— La goélette *Pertess* allant à Halifax.

Le PRO-PATRIA est arrivé vendredi matin à 4 heures, avec 22 passagers à son bord. Sur sa route, il a encore trouvé beaucoup de glaces, mais des glaces flottantes et qui commencent à fondre.

LE

PROGRAMME ÉCONOMIQUE

de

LA VIGIE

SERA TOUJOURS LE SUIVANT :

PAS D'EMPRUNT

PAS D'IMPOTS NOUVEAUX

Imp. de « La Vigie » Gérant A. P.-Bottreau

Matatran s'exclamait

— Oh oh ! ces grandes pinces ! S'ils te prenaient le doigt...

— Ce sont les rois des termites, dit Rouça.

— Et celui-là ! Oh ! quel ventre ! On dirait qu'ils sont deux qui vont à la file : le premier marche et l'autre suit en rampant...

— C'est la reine.

Chez les termites, en effet, les ouvriers, les mulets, ont tout à fait l'aspect de petites fourmis blanches, tandis que quelques rares individus, les mâles de chaque colonie, ont une tête rouge, énorme pour leur petit corps blanc, armée de mandibules menaçantes comme ces masques fantastiques des guerriers japonais. La femelle, au contraire, une seule par colonie, a la partie antérieure du corps semblable à celle des mulets ; mais, en revanche, l'arrière train, le ventre annelé, est tellement développé dans ses neuf anneaux qu'il a l'air d'un ver blanc attaché à l'insecte ; ses pattes ne peuvent ni le porter, ni le trainer, et ce ver blanc rampe sur le sol pour suivre l'avant-train qui court sur ses pattes.

— Niala ! repeta Rouça, viens donc voir !

Mais Niala semblait absorbée dans ses réflexions. Elle frôlait, distraite, du bout de son pied, une nappe de sensitives qui s'étendait devant elle et dont les tiges, au moindre contact, semblaient avoir des mouvements nerveux, les folioles se recroquevillant vivement, les branches se repliant, la plante tout entière semblant prête à se pelotonner et à rentrer sous terre... Par moments Niala levait les yeux sur le Radjah qu'elle regardait longuement.

Niala était orpheline. Sa mère, fille d'un Sibaya, grand chef d'un pays voisin, avait laissé à tous ceux qui l'avaient connue le souvenir d'une beauté merveilleuse — et qui lui avait été fatale.

à suivre